

MÄERTERT-WAASSERBËLLEG



Commune
de MERTERT

Dossier suivi par :

Service technique

① 740016-45

① 740016-42

① 740016-49

✉ romain.koster@mertert.lu

✉ laure.weisslinger@mertert.lu

ATTESTATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Conformément à l'article 109.3 du règlement communal sur les bâtisses modifié et approuvé par le Conseil Communal de Mertert en date du 21 octobre 2003, il est attesté par la présente que

Monsieur Pierre Mannes

03, rue des Bergers

L-6613 Wasserbillig

a reçu en date du 22 janvier 2018 l'autorisation de construire no. 2018/009 pour:

La mise en place d'une clôture sur la limite de propriété dans le recul postérieur de la maison d'habitation située 03, rue des Bergers à L-6613 Wasserbillig sur la parcelle inscrite au cadastre de la Commune de Mertert, section B de Wasserbillig, sous le numéro 539/4257.

Il est porté à la connaissance de toute personne à toutes fins utiles, qu'elle dispose d'un délai de trois mois, sous peine de forclusion, à partir de la publication de la présente, pour introduire, par le ministère d'un avocat à la Cour, un recours en annulation devant le Tribunal administratif contre cette autorisation.

Wasserbillig, le 5.3.2018

Pour le Bourgmestre

Le Préposé du Service Technique

Romain KOSTER

Ingénieur diplômé



*remis/déposé par porteur
assermenté ou voie postale aux
propriétaires des parcelles
attenant no. 545/3260 et
559/2654.*

Cette attestation doit être affichée au chantier jusqu'à clôture des travaux de gros-œuvre